ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N º 651

présenté par
M. Wulfranc, M. Jumel, M. Bruneel, Mme Bello, M. Brotherson, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Faucillon, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Serville

---

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« 3° *bis* Au 7°, les mots : « ou assimilées » sont remplacés par les mots : « définies par décret » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rénovation énergétique des bâtiments, présentée comme une priorité dans le cadre du Plan Climat 2017, n'est aujourd'hui pas poursuivie à la hauteur des enjeux. Un écart immense demeure entre les objectifs fixés et les avancées constatées sur le terrain. Ainsi seuls 40 000 logements ont été rénovés aux normes de rénovation BBC en 2018 et 250 000 ont fait l'objet de rénovations partielles. Pour massifier la rénovation des logements, il importe de définir plus rigoureusement les normes de rénovation et favoriser les rénovations performantes complètes à un rythme soutenu. C'est le sens du présent amendement.